

dis bien «remplacer», pas «s'ajouter», elle remplacera l'actuelle taxe fédérale de vente, y compris les recettes supplémentaires que celle-ci produira, à la suite, évidemment, du Budget. Cela permettra également d'apporter des réductions complémentaires de l'impôt sur le revenu en faveur des ménages à revenu moyen. Et, finalement, de financer un nouveau crédit pour taxe sur les biens et services qui se caractérisera par une augmentation appréciable du crédit actuel pour taxe de vente. Ce crédit sera remboursable et versé à chaque trimestre, le premier paiement étant effectué avant la date d'entrée en vigueur de la nouvelle taxe. Le gouvernement, monsieur le Président, et on le constate, a pour objectif de s'assurer en bout de ligne que les familles qui gagnent moins de 30 000\$ par année seront en meilleure situation après la réforme de la taxe de vente qu'auparavant.

Monsieur le Président, une aide également sera fournie aux acheteurs de maison, parce que l'on sait que là aussi c'est un secteur clé de l'économie. Comme on dit souvent, comme le bâtiment va, ainsi l'économie va. Également une aide sera fournie à ces acheteurs de maison qui risquent évidemment d'avoir du mal à trouver un logement abordable à cause de cette réforme de taxe.

À l'heure actuelle, le consommateur n'a aucun moyen de savoir si le prix de l'article qu'il achète inclut ou non une taxe fédérale de vente cachée. Avec la nouvelle taxe ou la réforme, monsieur le Président, le consommateur saura exactement le montant de la taxe sur les biens et services qu'il paie, ce qui lui permettra, en définitive, de prendre des décisions beaucoup plus éclairées sur les biens et les services qu'il voudra acheter. À cet égard, la taxe sur les biens et les services est semblable à la taxe sur les ventes au détail des provinces.

La réforme de la taxe de vente produira également d'importants avantages économiques pour le Canada. Grâce à la suppression de la taxe fédérale de vente sur la production des biens et des services, elle se traduira par une augmentation des investissements et une amélioration de la productivité. Il y aura donc, en conséquence, hausse de la production intérieure ainsi que des revenus réels des Canadiens et des Canadiennes.

Le renforcement de la compétitivité internationale du Canada et l'élimination des distorsions favorisant les importations favoriseront également une augmentation de la production canadienne, ainsi que la création de plus d'emplois pour les Canadiens.

Monsieur le Président, les gains projetés de la croissance économique résultant de la réforme de la taxe de vente sont de l'ordre de 9 milliards de dollars par année, gains qui se feront sentir dans tous les secteurs de l'économie et dans toutes les régions du Canada. La réforme de la taxe de vente améliorera également l'équité générale du régime fiscal. Elle rendra la taxe fédérale de vente plus visible aux consommateurs, mais également plus juste. La réforme de cette taxe fournira une fondation

plus stable, permettant au gouvernement de maintenir les services publics essentiels et de mieux s'attaquer au problème de la dette du Canada.

J'écoutais, monsieur le Président, mes préopinants, et on dit que depuis quatre ans nous avons presque doublé, ou de façon substantielle on a augmenté le déficit que le gouvernement libéral nous avait laissé en 1984. C'est là, en fait, monsieur le Président, de l'inconscience.

Je parlais tantôt de l'euphorie du parti libéral lorsqu'ils ont repris le pouvoir en 1967 mais, maintenant, c'est nettement de l'inconscience. Comment voulez-vous, monsieur le Président, avec une population d'environ 26 millions de citoyens, réduire une dette annuelle de 38,3 milliards? Et cela sans toucher au principe sacro-saint des programmes sociaux et à son universalité, sans diminuer, en fait, toutes les dépenses que le parti libéral avait données, finalement, à la population. Non, il ne fallait rien couper! Il fallait finalement, aussi, en fait, accepter le déficit parce qu'un gouvernement n'a pas le choix de prendre la situation économique que son prédécesseur lui a léguée. Mais ce n'est pas cela que le parti libéral voulait.

Non, eux, ils veulent créer la dette, mais, nous, du parti conservateur, on n'a pas le droit à cela, on ne peut pas, on ne peut rien toucher! Voilà l'héritage, comme je le disais tantôt, qu'ils nous ont laissé. Quatre années consécutives, monsieur le Président, cela ne s'était jamais vu dans l'histoire du Canada sur la réduction de la dette. Et encore une fois, lorsque ce parti, avec l'ère de la société juste, a pris le pouvoir, moins de 5c. étaient consacrés à l'intérêt de la dette et, aujourd'hui, nous en sommes rendus à 35c., en se rappelant qu'en 1984, c'était de l'ordre de 31c. Encore une fois, toutes les décisions que nous avons prises ont un impact d'un secteur à l'autre, et c'est là la difficulté, finalement, de gérer la décroissance.

Mais, avec ce Budget-ci, non seulement nous allons maintenir notre crédibilité de gouverner correctement les intérêts du pays, mais nous allons parvenir à réduire la chose peut-être la plus cruciale actuellement, les intérêts, pour accélérer davantage cette décroissance.

• (1230)

[Traduction]

M. Flis: Monsieur le Président, je respecte le point de vue du député puisque la majorité des électeurs de sa circonscription l'ont choisi pour les représenter aux Communes. Mais je crois que ses électeurs auraient eu honte de ce qu'il a dit cet après-midi à la Chambre.

C'est le budget que nous étudions aujourd'hui. Cela n'a pas empêché le député de parler du séparatisme et du référendum. Il a descendu l'ex-premier ministre, le plus grand premier ministre de l'histoire du Canada qui n'était pas ici pour se défendre. Il a dit du premier ministre Trudeau qu'il était déterminé à détruire notre pays.

Les électeurs de ma circonscription sont originaires de 50 pays différents. Pratiquement tous affirment que le